



ÉTÉ 2008

0,50 €

# FAKIR

CE JOURNAL N'EST LIÉ À AUCUN PARTI, AUCUN SYNDICAT, AUCUNE INSTITUTION.  
IL EST FÂCHÉ AVEC TOUT LE MONDE. OU PRESQUE.

## Au sommaire :

GOODYEAR : DES HÉROS PRÈS DE CHEZ NOUS ?  
COSSERAT : UNE FIN PAS SUR DU VELOURS  
PUB : PAS DE POGNON ? PAS D'EXPRESSION !  
FRANCIS LEC : CHAMPION DU CIVISME (CONJUGAL)

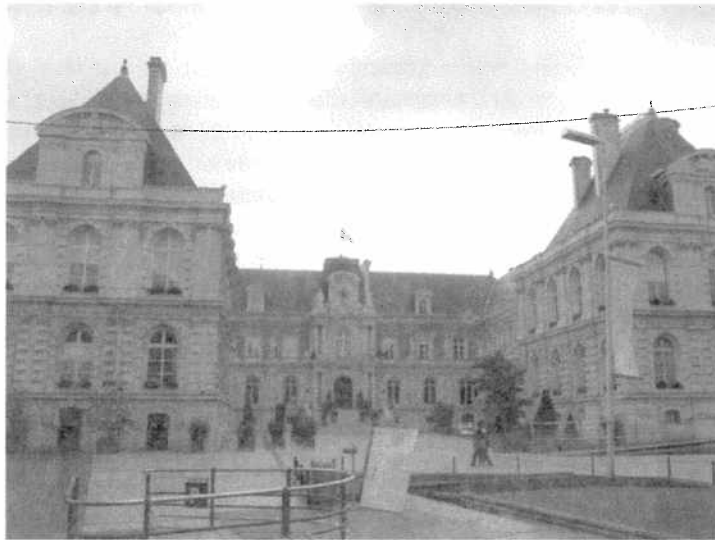
# LE DEVOIR DE CRITIQUE...

PENDANT LES MUNICIPALES, CH'TIO FAKIR A MENÉ UNE VICTORIEUSE ANTI-CAMPAGNE, AVEC PLUS DE 70 000 DOCUMENTS DIFFUSÉS. MAIS D'EMBLÉE, NOUS AVIONS PRÉVENU : « SI C'EST LA GAUCHE QUI PASSE, IL FAUDRA LES POUSSER AU CUL. » NOUS POURSUIVONS AUJOURD'HUI CETTE MISSION DE SALUT PUBLIC, À NOTRE MODESTE MESURE, POUR QU'AMIENS NE S'ENLISE PAS DANS LA BUREAUCRATIE, LE CLIENTÉLISME, LES CALCULS D'APPAREIL...

« **N**oubliez pas votre devoir de critique ! » lançait le nouveau maire, Gilles Demailly, aux agents municipaux. Et pendant la campagne électorale, le même confiait : « J'essaierai d'être avec mon équipe, euh, des gens qui seront à l'écoute des Amiénois, y compris qui apprécient la critique. Certains sont nerveux dès qu'on met en cause telle ou telle de leur action. Et bien non, moi, je considère que la critique est utile, même quand elle n'est pas entre guillemets 'constructive', elle est critique, elle est utile parce qu'elle est critique et permet à celui qui veut bien écouter... Et bien de réfléchir à leur action. » Que pour ce « devoir »-là, pour cette « utilité »-là, il nous fasse confiance...

**On interroge une conseillère municipale :**  
**« Quels sont les dossiers qui avancent ? »**

« ... »



Hôtel de Ville d'Amiens, vendredi 13 juin, 20 h 43.  
On attend toujours qu'une décision en sorte...

L'ennui c'est que, pour l'instant, on n'a pas grand-chose à critiquer : « Plus de son, plus d'image », nous écrit un (é)lecteur. Et en effet, ce silence contraste avec les promesses de « dialogue » et de « démocratie locale » de la campagne. Dans une manif, on interroge une conseillère municipale :

« Quels sont les dossiers qui avancent ? »

« ... »

« C'est pourtant pas une question taboue que je pose là ? »

« Non, mais oui, c'est vrai, mon silence est significatif. »

D'accord, il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs, il faut laisser le temps au temps, etc. Mais jusque quand ? Cent jours, c'est la période d'un « état de grâce » pour un gouvernement. Ces trois mois se sont écoulés, là, sans même une mesure symbolique – que réclamaient pourtant des élus « pour montrer que la mairie d'Amiens est passée à gauche » :

« Cette décision ne portera pas sur les expulsions de logement, a tranché

Gilles Demailly, mais plutôt sur les transports.

« Il y aura une petite DM (décision modificative) au budget qui sera un geste politique », précise Jacques Lessard, adjoint aux finances.

« Changer la vie », on n'y comptait pas trop pour ce coup-ci. Mais de là à obtenir une « petite DM » en guise de « geste politique » fort, c'est le paradis des technocrates...

**Le samedi 5 juillet à l'Auditorium se déroulera la première**

## Teuf à Babeuf

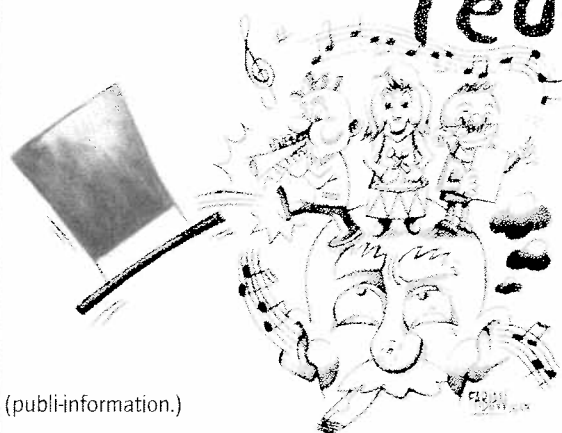
**avec des concerts, du théâtre, une fanfare, et un débat :**

**Contre le fatalisme, vive le protectionnisme !**

**avec Emmanuel Todd et Jean-Luc Gréau, avec les syndicats de Goodyear et de Cosserat.**

**C'est gratuit et vous êtes personnellement invité.**

**Voir le programme complet en page 4.**



(publi-information.)

# PAS DE POGNON ? PAS D'EXPRESSION

L'AFFICHAGE, AUJOURD'HUI, À AMIENS, EST RÉSERVÉ AUX PUBLICITAIRES: À DIOR, PEUGEOT, CARREFOUR, ETC. SANS ESPACE DE « LIBRE EXPRESSION » POUR LES HABITANTS, LES SYNDICATS, LES ASSOCIATIONS, LES PARTIS. SANS UN « LIEU COMMUN » POUR QUE, PAR EXEMPLE, LES EMPLOYÉS DE COSSERAT FASSENT CONNAÎTRE LEUR HISTOIRE AUX AUTRES AMIÉNOIS...

« CRIEGEE TOTENGRÄBER DE COSSERAT »

C'est la banderole qu'ont fabriquée les employés de « Cosserat ». Ecrite en allemand parce que leur patron est allemand : la famille « Criegee ». Et « Totengräber » qui signifie « fossoyeur ». Mais cette bannière, vous ne risquez pas de l'apercevoir : elle est posée devant leur usine, au n°200 de la rue Maberly, au fin fond de la Zone d'Activités de Montières, au bout de l'impasse, et y a tout juste un camion perdu qui doit l'apercevoir parfois en cherchant son chemin. C'est presque la même chose quand les ouvriers de Goodyear inscrivent « NON AUX 4x8 », à la bombe jaune, sur la chaussée de la Zone Industrielle : qui le voit ?

Ces salariés amiénois n'ont, aujourd'hui, dans la ville, aucun espace pour faire connaître leurs difficultés aux autres Amiénois. Idem lorsque le mouvement M'PEP (un exemple au hasard) organise une réunion sur « Sortir de l'Europe ou bouger l'Europe » : où l'annoncera-t-il ? Et idem encore lorsque les sans-papiers programment une petite fête.

Dès lors, sans lieux communs, on tourne en rond, en cercles fermés. Chacun (plus ou moins) de son côté.

En centre-ville, il n'existe ainsi pas un seul panneau de « libre expression » pour les habitants, les syndicats, les associations ou les partis. Pas un seul. Quand on compte, en revanche, 161 affichages publicitaires (les petits, de 2 m2) pour les grandes entreprises. Au total, sur la ville, on ne dénombre que 14 colonnes Morris pour le collage d'affiches - souvent plantées aux endroits les plus impro-

posables, les moins visibles. Quand les publicitaires bénéficient, eux, de plus de 500 panneaux.

Ainsi va la « libre expression », à Amiens - comme au pays des « droits de l'homme et du citoyen » : elle se monnaie. Au final : Dior, Carrefour, Peugeot peuvent matraquer leurs « messages » partout. Les salariés de Dior, Carrefour, Peugeot ne peuvent s'exprimer librement nulle part.

Cette contestation, qui nous concerne tous, une minorité l'a jusqu'ici portée seule. Et elle l'a payée cash.

Ce sont, d'abord, « les déboulonneurs ». Pour avoir inscrit « Pollution mentale » sur un panneau publicitaire, deux activistes ont été condamnés à 600 € d'amende par le tribunal correctionnel. Les juges ont rempli leur rôle: gardien de l'ordre marchand.

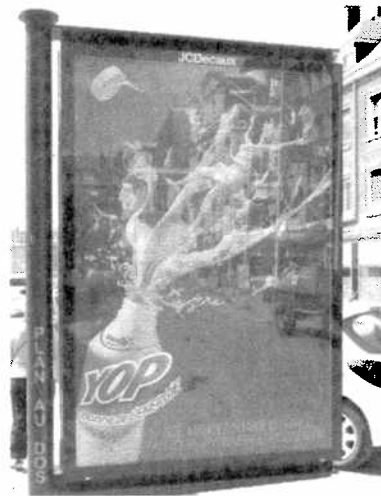
Ce sont, ensuite, les membres du collectif « Les

murs ont la parole ». Eux écopèrent d'une nuit en garde à vue pour avoir collé, un peu n'importe où, des affiches sur Mai 68. Car il est de bon ton de commémorer Mai 68, mais seulement à la télévision, ou dans des colloques, ou à la une du JDA.

On peut contester le mode d'action de ces militants, reste que leur exigence est juste : comment accepter que, dans une démocratie, « la liberté d'expression » soit à la mesure du porte-monnaie ? Avec, donc, tout pour les firmes multinationales, et rien pour les simples citoyens ?

Cette revendication, basique, simple, ne relève ni de l'Europe, ni du gouvernement, etc. Il ne tient qu'à la mairie de la satisfaire.

Avec, au minimum, une égalité entre l'affichage payant et l'affichage gratuit. A moins que les élus ne redoutent cette « libre expression »...



En 1999, Yoplait délocalisait son usine amiénoise : c'est ainsi que cette entreprise nous « donnait de l'énergie ». Le JDA n'écrivait, à l'époque, aucun mot sur cette fermeture d'entreprise, n'interrogeait aucun salarié. Aujourd'hui encore, Yoplait s'affiche en 4 par 3 dans notre ville, sans que le moindre espace ne soit prévu pour l'expression, sans doute moins optimiste, des anciens travailleurs de Yoplait. Ou des actuels employés de Cosserat.

## Francis Lec : champion du civisme (conjugal)

Les dernières élections ont confirmé un talent : Francis Lec, palme d'or toutes catégories confondues du cumul.

En 2001, déjà, il avait jonglé avec les mandats : en position de n°2 sur la liste « Dynamiques et Solidaires », et donc élu au conseil municipal, il en avait aussitôt démissionné. C'est qu'il préférerait ses casquettes, plus stratégiques (et plus lucratives) de Conseiller Général et de Conseiller Régional. Mais pourquoi, alors, s'était-il présenté aux municipales ? La question ne lui fut pas posée. Il récidiva donc sans honte, cette année, en 2008.

Mais cette fois, son camp a emporté l'Hôtel de Ville. Il opéra alors un autre choix tactique : c'est son mandat au Conseil Régional (comme président de la commission « Finances, planification, organisation ») qu'il

abandonna. Et pourquoi ? Parce que c'était le moins sûr : les élections régionales se profilent à l'horizon 2010 - tandis qu'au Département ou la Ville, il siègera tranquillement jusqu'en 2014. C'est à ces calculs qu'on mesure toute la grandeur du dévouement politique...

L'avocat cumule donc son portefeuille au Conseil Général (comme « 1er vice-président en charge des finances », 37 711 € par an, c'est du brut), son maroquin à la Métropole (comme « vice-président en charge de la Ville », 29 630 €). Des fonctions civiques qu'il ajoute à son métier d'avocat - dont il est le bâtonnier de l'Ordre sur Amiens. Mais la boutique Lec, c'est également une PME familiale : sa femme, Maryse Lion-Lec, est placée comme quatrième adjointe à la municipalité, en charge de « la lutte contre les discrimina-

tions et l'égalité des droits » (29 630 €). Nul doute que son poste, elle ne le doit à aucune « discrimination », fut-elle « positive », mais à la pure « égalité des droits »...

Une vraie farce, avec les Amiénois comme dindons. Le clou de ce spectacle nous est offert par le *Journal Des Amiénois*. Car quel rebelle l'hebdo municipal interroge-t-il pour fêter Mai 68 ? Francis Lec, alors « Lecul » et étudiant en droit. Qui déclare : « L'utopie au pouvoir continuait... » L'utopie au pouvoir continue, en effet : elle a même pris du poids et elle rapporte gros...

La mairie a changé de camp, mais le JDA est toujours dans celui des vainqueurs. Et il donne maintenant dans une complaisance « de gauche » : déguiser un notable, bourgeois toujours, en un révolté, insoumis d'un jour...